

Transmettre ma ferme pour installer : savoir créer des conditions favorables

PUBLIC CIBLE

Tous·tes les futur·es cédant·es, quel que soit votre état d'avancement. La présence des conjoint·es et/ou associé·es est vivement conseillée.

OBJECTIFS

Répondre à ces interrogations :
Que va devenir la maison ? Comment assurer l'équité entre nos enfants ? Comment passer le relai en douceur ? Comment trouver un·e repreneur·se et savoir si c'est la bonne personne ?

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis nécessaire

CONTENU

Jour 1 - Mardi 24 février 2026
Prendre du recul par rapport à ma situation
Formuler mes envies pour le devenir de ma ferme

Jour 2 - Mercredi 25 février 2026
Me préparer à rencontrer, choisir et négocier : éléments clés pour établir une bonne relation avec mon repreneur potentiel
Comprendre les conséquences sociales et juridiques de l'arrêt de mon activité (cumul emploi-retraite, transmettre gratuitement à mon enfant, ...), comprendre comment sécuriser votre foncier

Jour 3 - Mardi 10 mars 2025
Avoir les clés pour rédiger et diffuser une annonce transmission attractive
Connaître les organismes ressources et les aides
Témoignages de cédant·e·s et de repreneurs

Jour 4 - Mercredi 11 mars 2025
Estimer la valeur de ma ferme et être capable d'argumenter un prix juste pour le cédant et repreneur

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Méthode active basée sur l'échange de pratiques, le questionnement et la synthèse des acquis.

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
------	------	-------------

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR
ARDEAR Grand Est

DURÉE : 4 jour(s)

MODALITÉS D'ACCÈS
les modalités d'accès seront précisées lors de la confirmation d'inscription

TARIFS	
Adhérent	450 €
Non adhérent	450 €
Non agricole	1680 €

Finançable par le fond de formation Vivea

ATTESTATION

Remise en fin de formation

RENSEIGNEMENTS
Romane Roosz
contact@ardeargrandest.fr
17 Rue André Vitu
88000 Epinal

MENTIONS
Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

NOTE : Repas à la charge du/de la stagiaire

24/02/2026

Centre d'activités Ariane 240 rue de Cumene 54230
Meurthe-et-Moselle

THÈMES

Transmettre sa ferme

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))